



INTERNATIONAL SKI INSTRUCTORS ASSOCIATION
INTERNATIONALER SKILEHRERVERBAND
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MONITEURS DE SKI

Procès-verbal

Assemblée des délégués de l'ISIA

du 4 mars 2009, 15h00, Maribor, Slovénie

Hôtel Bolfenk

Maribor, Pohorje, Slovénie



P1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

Le président ouvre l'assemblée des délégués à 15h30 précise. Il souhaite la bienvenue à tous les participants, et en particulier au président de l'INTERSKI Erich Melmer, au secrétaire général de l'INTERSKI Fritz Mares, au représentant de l'IVSI Hans Peter Kunze, au président du comité d'organisation de l'INTERSKI 2011 à St. Anton Peter Mall, à l'hôte et président de la ZUTS Lesnik Blaz (qui, au nom de la fédération slovène des professeurs de ski, du ski-club Branik et du site d'organisation Maribor, souhaite la bienvenue à la communauté internationale). Le président souhaite également la bienvenue aux représentants de la fédération ukrainienne des moniteurs de ski, présents comme observateurs.

La date de la manifestation n'est pas idéale pour de nombreux moniteurs de ski qui sont encore en pleine période de travail, et la météo n'est pas vraiment de la partie non plus. Mais il est toujours agréable pour nous de visiter de nouvelles stations de ski, et c'est une expérience enrichissante pour nos moniteurs de ski.

La présence de plus de 250 moniteurs de ski et de presque 25 nations montre que l'intérêt est important et est synonyme de succès pour l'ISIA et les organisateurs.

Le président de l'INTERSKI Melmer relève la valeur sportive de l'événement, mais aussi le fait qu'autant de nations se retrouvent et que l'on discute ensemble, sans se cacher derrière prises de position inflexibles. En signe de reconnaissance envers l'ISIA, lui-même et le secrétaire général Mares remettent un cadeau au président et au secrétaire général de l'ISIA, MM Campell et Reider.

Le président constate que l'AD a été convoquée dans les délais, et le secrétaire général communique que, suite au contrôle nominatif des présences, les associations membres suivantes sont représentées par les délégués :

Liste des présences et des voix - congrès ISIA 2009

Vo. = voix | Acq. = acquitté | Pré. = présent | Ddv. = droit de vote

Pays	Timbres	Vo.	Acq.	Pré.	Représenté par	Ddv.
Andorre	500	1	X			
Argentine	700	2	X	X	Martin Bacer	2
Australie	500	1	X			



Belgique	150	1	X			
Bulgarie	250	1	X	X	Peter Jankow	1
Canada	500	1	X			
Chili	50	1	X			
Croatie	310	1	X	X	Tomislav Sepic	1
Danemark	500	1	X			
Allemagne	3'100	5	X	X	Peter Hennekes	5
Angleterre	1'200	3	X	X	Vittorio Caffi	3
Finlande	200	1	X	X	Juksu Olkola	1
France	9'353	11	X	X	Fernand Masino	11
Grèce	250	1	X	X	Dimitris Varalis	1
Pays-Bas	512	2	X	X	Hans Hochsteger	2
Irlande	50	1	X			
Israël	100	1	X			
Italie	10'000	11	X	X	Mario Fabretto	11
Japon	650	2	X	X	Yuichi Mabuchi	2
Liechtenstein	20	1	X	X	Peter Monauni	1
Monténégro	100	1	X	X	Mileta Lekovic	1
Nouvelle-Zélande	500	1	X			
Norvège	400	1	X			
Autriche	5'000	6	X	X	Alfred Schwab	6
Pologne	150	1	X	X	Bogdan Pietrakowski	1
Roumanie	80	1	X			
Russie	20	1	X	X	Alexandra Krylova	1
Saint-Marin	60	1		X	Corrado Sulsente	1
Suède	15	1	X			
Suisse	4'500	6	X	X	Claude Meyer	6
Serbie	60	1	X	X	Dejan Spasojevic	1
Slovaquie	40	1	X			
Slovénie	500	1	X	X	Lesnik Blaz	1
Espagne	3'000	4	X	X	Hans Breitfuss	4
Tchéquie	500	1	X	X	Jiri Kotaska	1
Turquie	177	1	X			
Hongrie	40	1	X			
USA	500	1	X			
Total	44'537	80		22		64

Sur un total de 38 membres, 22 associations membres sont représentées. Les délégués présents représentent 64 voix sur un total de 80. Le comité

directeur est au complet, à l'exception de l'assesseur Eduardo Roldan, qui a dû renoncer à sa participation en raison d'un accident.

L'assemblée des délégués est réunie conformément aux statuts, et le quorum est ainsi atteint.

Décision 1/AD 2009 :

L'assemblée des délégués 2009 a été convoquée et est réunie en bonne et due forme ; le quorum est ainsi atteint.

P2 Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 22.05.2008 à Jesolo (Italie)

Le procès-verbal de Jesolo a été remis à tous les membres. Une requête de l'Autriche y a été ajoutée pour une adjonction, à propos de laquelle un vote séparé aura lieu. Le procès-verbal est soumis au vote, sans l'adjonction de l'Autriche.

Décision 2/AD 2009 :

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués 2008 de Jesolo/Italie est approuvé à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

Requête de l'ÖSSV :

L'Autriche a déposé une requête pour une adjonction au procès-verbal, qui a également été remise à toutes les nations membres.

Il est certes vrai que Richard Walter a tenu les propos cités dans la requête lors de l'AD de Jesolo, mais comme le contenu de ceux-ci n'est pas exact, le comité directeur propose de ne pas accepter la requête de l'ÖSSV et de ne pas approuver l'adjonction au procès-verbal. La requête elle-même sera annexée comme document aux pièces de l'AD.

Décision 3/AD 2009 :

La requête de l'Autriche pour une adjonction et une correction au procès-verbal est rejetée à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

Le président explique qu'une approbation du procès-verbal lors de la séance suivante d'un organe n'est plus possible, et que le danger existe ainsi que les activités de l'ensemble de l'association soient paralysées. Il propose



donc qu'à l'avenir, les procès-verbaux soient considérés comme approuvés si aucune objection écrite n'est retournée dans un délai de 30 jours après la date d'envoi du procès-verbal aux membres.

Décision 4/AD 2009 :

Les procès-verbaux sont considérés comme approuvés si, dans un délai d'un mois après l'envoi du procès-verbal aux membres, aucune objection écrite concernant celui-ci n'est envoyée au secrétaire général.

P3 Rapport du Président de l'ISIA

« Si j'avais 30 ans de moins, je créerais un secrétariat professionnel mondial pour les moniteurs de ski. Mais comme ce n'est pas le cas, nous devons nous contenter de ce que nous avons. Un secrétaire général à Bozen, dont le cabinet d'avocat détient la moitié des documents de et sur l'ISIA, une secrétaire à Belp, détachée par l'association suisse pour effectuer les travaux relatifs à l'ISIA, ainsi qu'un président et des membres du comité directeur qui officient bénévolement, avec un total des dépenses comprenant les frais administratifs, de téléphone et de poste qui s'élève à 10.000,00 francs suisses (= 6.500,00 €). Nous avons tout de même obtenu quelques résultats, mais pour l'avenir, nous devons nous poser la question de comment notre association doit être dirigée.

Il s'est passé beaucoup de choses depuis l'AD en Corée. Là, nous avons adopté notre pyramide de formation. Depuis, nous avons travaillé pour la mettre en œuvre de façon concrète.

Le site Internet a été rénové et nous avons renforcé notre « Corporate Identity », via notre présentation au public également.

La norme minimum a été peaufinée, les documents ont été préparés et, pour finir, le test technique ISIA a été mis en pratique et expérimenté.

Dans le sens de la mise en œuvre des décisions de Jesolo, nous avons remis auprès de la commission UE à Bruxelles notre dossier nouvellement aménagé et modifié. Nous y avons en outre déposé nos oppositions à l'Eurotest sous forme de requête.

Le comité directeur poursuivra sur la voie engagée, avec la révision et les contrôles des intéressés faisant une demande d'admission, mais aussi avec les membres déjà admis.



Les membres qui souhaitent recevoir une copie de la requête, disponible uniquement dans la version originale en allemand, peuvent demander celle-ci au secrétaire général.

Fernand Masino (F) demande la parole. Il est d'avis que la requête doit être envoyée automatiquement à toutes les associations membres. Il est soutenu dans ce sens par Frank Luiten (NL), qui souhaite aussi être informé en détail sur l'évolution des travaux depuis Jesolo, sur la mise en place de la banque de données et sur l'état des choses en général.

Décision 5/AD 2009 :

Une copie de la requête à la commission UE, dans sa version originale en allemand, sera envoyée par e-mail à toutes les associations membres.

P4 TEST TECHNIQUE ISIA

Comme convenu à Jesolo, le test technique ISIA pour le ski alpin s'est tenu du 23 au 25 novembre 2008 à Davos, sous forme de session d'évaluation. L'objectif était de voir comment mettre en pratique le test. 10 nations se sont inscrites avec 20 coureurs, incluant entre autres la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

Les ouvreurs avaient entre 40 et 58 points FIS. Lors du test, les ouvreurs ont tous signé des temps pratiquement identiques. En outre, la Grande-Bretagne et la Tchéquie, sans avis préalable, ont chacune amené un coureur disposant de 50 points FIS et qui a participé au test. Leurs temps également étaient pratiquement égaux à ceux des ouvreurs.

On a pu constater que l'étalonnage de 50 points FIS fournit des résultats pratiquement identiques, et qu'il est de ce fait assez précis. La validité du test ISIA a été ainsi pleinement confirmée lors de cette session d'évaluation. Plus rien n'empêche donc la mise en place du premier test ISIA officiel, et tous les moniteurs de ski qui auront terminé leur formation après la date de l'AD de Jesolo (22.05.2008) et qui souhaitent obtenir l'ISIA Card devront présenter le test ISIA réussi dans leur curriculum.

Il est prévu, et il a également été annoncé ainsi, que le premier test ISIA officiel se tiendra ici à Maribor le samedi 7 mars. Mais si les conditions ne sont pas acceptables pour la course, le test sera annulé. Deux autres tests sont déjà planifiés, un à Spindleruv Mlyn en Tchéquie le 4 avril 2009, et un autre à St. Moritz en Suisse, en avril 2009 également.



Ces tests seront organisés par l'ISIA, sous la surveillance de membres de la CT et du comité directeur, en collaboration avec l'association membre du pays. Il n'est pas prévu que chaque nation puisse annoncer et organiser un test selon son bon vouloir. L'annonce est faite par l'ISIA, les inscriptions passent par le bureau à Belp et les tests se font sous la surveillance directe de la CT ISIA.

Lorsque les premiers tests auront été réalisés et qu'un peu plus d'expérience aura été acquise, des licences pourront aussi être accordées aux associations membres, comme stipulé dans l'annexe II de la norme minimum.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole ou poser de question sur ce point, on passe au prochain point à l'ordre du jour.

P5 Approbation des comptes annuels 2008 et décharge du comité directeur

Le trésorier Jiri Kotaska présente de façon détaillée les comptes annuels 2008 et explique individuellement les chapitres des dépenses et des recettes (voir annexe).

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Le vérificateur des comptes Tomislav Sepic confirme que la comptabilité de l'ISIA a été révisée et que celle-ci est correcte.

Le président demande ensuite à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels 2008.

Décision 6/AD 2009 :

L'AD approuve à l'unanimité les comptes annuels 2008 et donne décharge au comité directeur et au président.

P6 BUDGET 2010 / approbation

Le budget 2010 est présenté par le trésorier Jiri Kotaska (voir annexe).



Décision 7/AD 2009 :

L'AD approuve le budget 2010 à l'unanimité.

P7 Cotisations

Le président explique que cela fait maintenant plus de 15 ans qu'aucune augmentation ou qu'aucun réajustement des cotisations n'a été convenu. Si l'on considère un taux de dévalorisation de la monnaie de 2 % par an en moyenne, cela donne un total de 30 %. Les associations membres doivent se préparer et s'attendre à ce que, lors de la prochaine AD, la cotisation passe d'une valeur en francs suisses à une valeur en euros.

Pour l'année 2010, le comité directeur propose de maintenir encore une fois les cotisations inchangées. L'AD est d'accord avec la proposition.

Décision 8/AD 2009 :

L'AD accepte à l'unanimité de maintenir les mêmes cotisations pour l'année 2010 ; cotisation de base par association membre jusqu'à 500 moniteurs de ski : 750,00 CHF ; pour chaque moniteur de ski supplémentaire : 1,50 CHF.

P8 Demande d'adhésion de nouveaux membres

Le secrétaire général, au nom de la commission juridique, communique qu'aucune nouvelle demande d'adhésion n'a été déposée.

La demande de l'association coréenne des instructeurs de ski KSIA a été renouvelée et les documents manquants ont aussi été fournis, mais seulement ultérieurement, et la commission juridique n'a pas été à même de les examiner suffisamment en détail. De plus, il faut signaler le fait que l'autre candidat coréen, GOSKICLUB, qui s'est entre temps aussi donné le nom d'ISIA of Korea, a également renouvelé sa demande et fait pression pour une admission. Pour dissiper tous les doutes et comme aucun des deux candidats n'est à même de fournir une confirmation officielle prouvant qu'il est l'association représentant le plus grand nombre de professeurs de ski diplômés du pays, le vice-président Asie Yuichi Mabuchi et Eiichi Kodama effectueront une visite pour évaluer, selon les critères de l'ISIA, la formation des moniteurs de ski en Corée. Une admission en tant qu'observateur ou en tant que membre ne pourra donc être votée que lors de la prochaine AD.



De la même forme, la procédure d'admission de l'association ukrainienne des moniteurs de ski APSI n'a pas pu être conclue, la commission de vérification de l'ISIA n'ayant pas encore effectué les contrôles nécessaires. Le comité directeur a déjà décidé que l'association ukrainienne sera une des premières sur la liste des évaluations pour l'année à venir.

P9 Congrès ISIA 2010

Il existe plusieurs demandes, ou du moins manifestations intéressées, pour l'organisation du congrès ISIA 2010 : Mammoth Mountain – USA, Istanbul – Turquie, Aviemore – Écosse.

Le comité directeur n'a pas encore pu examiner en détail les propositions. De plus, la situation économique globale et les moyens financiers de nos associations membres ne doivent pas être oubliés. En accord avec les statuts, une AD doit se tenir au moins tous les deux ans. Dans le cas où la situation continue de se détériorer, le comité directeur a envisagé de ne pas organiser d'AD ni de congrès en 2010, mais de passer directement à l'AD 2011 lors du Congrès Interski à St. Anton.

10 Divers

Peter Mall transmet les meilleurs voeux de la part du comité d'organisation de l'INTERSKI 2011 à St. Anton. Il est également confiant que les sports de neige retrouveront la valeur qui est la leur, et il espère pouvoir accueillir toutes les nations à St. Anton en 2011.

Plus personne ne demandant la parole, le président Campell clôt la séance à 16h30.

Le président

Riet R. Campell

Le secrétaire général

Hugo Reider

Annexes au procès-verbal :

1) Requête de l'ÖSSV à l'AD du 25.11.2008